EVOLUTIONS JUILLET 2024 ECOLLABORATRICE

SOMMAIRE

1.	SYNCH	RONISATION GROUPEE DES SALARIES ET DES CONTRATS	3
	1.1 Condi	itions requises	3
	1.2 Synch	roniser les salariés et leurs contrats	3
	1.2.1	Ouvrir l'utilitaire de synchronisation	3
	1.2.2	Synchroniser de ECOLLABORATRICE vers ISAPAYE	6
	1.2.3	Bonnes pratiques	7
2.	RECOPI	E DE LA FEUILLE DE POINTAGE	7
	2.1 Condi	itions requises	7
	2.2 Recop	pier la saisie de la feuille de pointage	7
3.	EVOLUT	FION SALARIE HORAIRE	8

1. SYNCHRONISATION GROUPEE DES SALARIES ET DES CONTRATS

Les salariés et leurs contrats peuvent désormais être synchronisés de façon groupée.

U Les salariés et leurs contrats doivent être synchronisés entre ECOLLABORATRICE et ISAPAYE CONNECT pour permettre la récupération des variables de paye.

1.1 Conditions requises

- ✓ Être connecté en tant que gestionnaire employeur
- ✓ La liaison entre Ecollaboratrice et ISAPAYE CONNECT doit être activée

U Renseigner les identifiants de connexion à ISAPAYE CONNECT dans Gestion/Gestion du gestionnaire employeur/ Configuration

1.2 Synchroniser les salariés et leurs contrats

1.2.1 Ouvrir l'utilitaire de synchronisation

Connecté en tant que gestionnaire employeur, sans prise en main sur une entreprise, cliquer sur le bouton situé dans le bandeau supérieur :



La fenêtre « Liaison Isapaye » s'ouvre.

ETAPE 1 : Sélectionner une ou plusieurs entreprises à synchroniser.

ETAPE 2 : Cliquer sur le bouton « Synchro manuelle »

Liaison Isapaye	×
Sélectionnez les entreprises que vous souhaitez synchroniser, dans l'étape suivante vous déciderez ensuite du sens de synchronisation.	
□ ARTI Z BATI	
C EXPLOITATION AGRICOLE TEST_SYNCHRO_GROUPEE	
2 Synchro manu	ielle

ETAPE 3 : Choisir le sens de synchronisation et les éléments à synchroniser :

ETAPE 4 : Cliquer sur le bouton « Suivant »

Liaison Isapaye	×
Sélectionnez le sens et les données de synchronisation qu'Ecollaboratrice doit lancer.	
Sens de synchronisation	
ISAPAYE VERS ECOLLABORATRICE	
O ECOLLABORATRICE VERS ISAPAYE	
Elements à synchroniser	
ENTREPRISES, SALARIÉS ET CONTRATS	
O TOUS LES SALARIÉS ET CONTRATS	
UNIQUEMENT SALARIÉS ET CONTRATS ACTIFS AU : 23-07-2024	
Precedent	ant

Par défaut, seuls les salariés et contrats actifs à la date du jour seront proposés pour la synchronisation.

Pour synchroniser l'ensemble des salariés, ou des salariés non présents, décocher « Uniquement salariés et contrats actifs »

Cette fenêtre	nermet de	visualiser l	es éléments	prêts à	être s	vnchronisés.
	permet ue	VISUUIISCI I	C3 CICITICITICS	picts a	Cuc 3	yncin ornaca.

	ECOLLABORATRICE		ISAPAYE
BATI		÷	Nom
	BATI		BATI
Nom dossier	BATI		BATI
LUC		÷	
🗄 01/01/2020 SECRETAIRE.UTI		+	
LUBOIS ANDRE		÷	
🖹 01/01/2020 GERANT.STD		+	
🖹 01/01/2020 CHEF_EQUIPE.STD		÷	
SENTIER CHRISTOPHE		÷	
🗄 01/01/2020 COUVREUR.UTI		+	
🚨 TEST ttt		÷	
🖹 01/01/2024 SECRETAIRE.STD		+	÷
TEST_SYNCHRO_GROUPEE		+	Nom
	TEST_SYNCHRO_GROUPEE		TEST_SYNCHRO_GROUPEE
Nom dossier	TEST_SYNCHRO_GROUPEE		TEST_SYNCHRO_GROUPEE

ETAPE 5 : Cliquer sur le bouton « Terminer »



Il est possible de désactiver la synchronisation d'un établissement, de salariés ou de contrats, grâce aux flèches

ECOLLABORATRICE - Mise à jour : 24/07/2024 - Groupe ISAGRI Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais Exemple :

- L'ensemble des salariés de l'établissement BATI ne seront pas synchronisés.
- Pour l'établissement TEST_SYNCHRO_GROUPE E, le salarié JEUNE ALIX ne sera pas synchronisé.
- Pour l'établissement TEST_SYNCHRO_GROUPE E, le salarié DUPONT PIERRE sera synchronisé, mais pas son contrat GERANT.

laison isapaye			,
	ECOLLABORATRICE		ISAPAYE
I BATI		÷	
I TEST_SYNCHRO_GROUPEE		+	Nom
	TEST_SYNCHRO_GROUPEE		TEST_SYNCHRO_GROUPEE
lom dossier	TEST_SYNCHRO_GROUPEE		TEST_SYNCHRO_GROUPEE
Second Se		~	
DUPONT PIERRE	•	+	
🔀 01/01/2019 GERANT.STD		~	Live a up and the constrait
B 01/01/2020 CHEF_EXPLOIT.ST	D	(
RAINBEAU JEANNE			Lier à un autre contrat
間 01/01/2019 SECRETAIRE.UTI		+	
			Lier à un autre contrat
ARTIN BRUNO		+	
B 01/01/2019 OUVRIER STD		+	
			Lier à un autre contrat
E TEMPS ALAIN		÷	
			Précédent Terminer

Le résultat de la synchronisation s'affiche :

	ECOLLABORATRICE		ISAPAYE
BATI		÷	
TEST_SYNCHRO_GROUPEE		+	Nom
	TEST_SYNCHRO_GROUPEE		TEST_SYNCHRO_GROUPEE
om dossier	TEST_SYNCHRO_GROUPEE		TEST_SYNCHRO_GROUPEE
Leune Alix		~	
Let v DUPONT PIERRE		(
B 01/01/2019 GERANT.STD		÷	
			Lier à un autre contrat
► • 01/01/2020 CHEF_EXPLOINS			Lier à un autre contrat
19/07/2024		+	
🚢 🗸 RAINBEAU JEANNE		÷	
▲ ✓ 01/01/2019 SECRETAIRE.UT		+	
A V MARTIN BRUNO			Lier à un autre contrat
■ ✓ 01/01/2019 OUVRIER.STD		+	

✓ Les salariés et contrats en vert ont été synchronisés.

Si un salarié ou un contrat ne peut pas être synchronisé, un message d'erreur apparait :



Il est alors nécessaire de corriger le paramétrage du salarié dans ISAPAYE CONNECT, avant de réaliser une nouvelle synchronisation.

Si le volume des salariés à synchroniser est important, il est possible que le temps de traitement soit relativement long.

1.2.2 Synchroniser de ECOLLABORATRICE vers ISAPAYE

Cette fonction permet de récupérer dans ISAPAYE CONNECT des salariés déjà existants dans ECOLLABORATRICE.

La synchronisation dans ce sens est recommandée uniquement dans le cas où les salariés sont existants sur ECOLLABORATRICE, mais pas sur ISAPAYE CONNECT.

Choisir le sens de synchronisation ECOLLAORATRICE vers ISAPAYE, puis cliquer sur « Suivant »

Liaison Isapaye	×
Sélectionnez le sens et les données de synchronisation qu'Ecollaboratrice doit lancer.	
Sens de synchronisation	
O ISAPAYE VERS ECOLLABORATRICE	
ECOLLABORATRICE VERS ISAPAYE	
Elements à synchroniser	
ENTREPRISES, SALARIÉS ET CONTRATS	
UNIQUEMENT SALARIÉS ET CONTRATS ACTIFS	

Sélectionner les éléments à synchroniser, puis cliquer sur « **Terminer** » Les éléments seront envoyés vers ISAPAYE CONNECT

	ECOLLABORATRICE		ISAPAYE
TEST_SYNCHRO_GROUPEE		→	Nom
	TEST_SYNCHRO_GROUPEE		TEST_SYNCHRO_GROUPEE
om dossier	TEST_SYNCHRO_GROUPEE		TEST_SYNCHRO_GROUPEE
LEUNE ALIX		→	
B 01/01/2019 OUVRIER.STD		-	>
	Lier à un autre contrat		
DUPONT PIERRE		~	
置 01/01/2019 GERANT.STD			>
01/01/2020 CHEF_EXPLOIT.STD)		>
RAINBEAU JEANNE	Lier à un autre contrat	→	c
■ 01/01/2019 SECRETAIRE UTI		-	`
	Lier à un autre contrat		
ARTIN BRUNO		<i>→</i>	
🖹 01/01/2019 OUVRIER.STD		+	»
	Lier à un autre contrat		

Si le volume des salariés à synchroniser est important, il est possible que le temps de traitement soit relativement long.

1.2.3 Bonnes pratiques

✓ Si les salariés et contrats ont déjà été synchronisés d'ISAPAYE CONNECT vers ECOLLABORATRICE, effectuer une synchronisation groupée permettra de mettre à jour les informations ayant été modifiées

Exemple : un salarié et son contrat ont déjà été synchronisés. Une date de fin de contrat est indiquée dans ISAPAYE CONNECT, mais cette date n'est pas renseignée dans ECOLLABORATRICE. La synchronisation groupée permettra de mettre à jour ce contrat dans ECOLLABORATRICE, en récupérant la date de fin.

✓ La synchronisation « salarié par salarié » reste possible, selon la méthode initiale.

2. RECOPIE DE LA FEUILLE DE POINTAGE

Il est dorénavant possible de recopier la feuille de pointage sur un ou plusieurs salariés depuis la saisie de la feuille de pointage.

Cette fonction permet de recopier les plages horaire (ou les heures), les tâches, les types d'heures et les variables de paye à la journée sont recopiées.

Les absences étant saisies dans le menu RESSOURCES HUMAINES / Gestion des absences et congés, elles ne sont pas recopiées.

2.1 Conditions requises

- ✓ Être connecté en tant que gestionnaire employeur
- ✓ Avoir pris la main sur une entreprise
- ✓ Avoir saisie une première feuille de pointage à recopier.

2.2 Recopier la saisie de la feuille de pointage

Etape 1 : Aller en PAIE / Feuille de pointage

Etape 2 : Placer vous sur le salarié qui a la feuille de pointage à recopier.

La feuille de pointage servant à la recopie doit être sauvegardé avant de cliquer sur le bouton « Recopier sur d'autres salariés »

Etape 3 : Cliquer sur le bouton « Recopier sur d'autres salariés »



Etape 4 : Adapter la période à recopier si nécessaire

La période indiquée par défaut est celle du mois sur lequel l'utilisateur effectue la saisie de la FPO. L'utilisateur peut modifier cette période mais il ne peut pas indiquer une période différente du mois en cours. Si l'utilisateur modifie la période, alors la recopie ne saura effectuée que sur la période indiquée.

Etape 5 : Sélectionner le ou les salariés pour lesquelles la recopie doit être appliqué.

Les salariés proposées à la sélection doivent avoir les caractéristiques sont proposés à la recopie.

- Être présent sur la période indiquée
- La saisie de leur FPO ne doit pas être en statut « Terminé »

Etape 6 : Cliquer sur le bouton « Recopier » pour appliquer la recopie sur le ou les salariés sélectionnés

▲ Seules les données sauvegardées seront recopiées. Veillez donc à sauvegarder toute modification avant d'appliquer la recopie. Nom		01-07-2024	au	31-07-2024		
Nom Équipe EQUIPE 1 DUPONT PIERRE JEUNE ALIX OUTTERS MARIE Aucune équipe ECOLLBA TREST RAINBEAU JEANNE TEST test TEST_TP TEMPS PARTIEL - Agent d'accueil (CDI à temps partiel - forfait heures) TEST_TP TEMPS PARTIEL - Ouvrier qualifié (CDD de remplacement à temps partiel à terme imprécis - forfait heures)	Seules les données san d'appliquer la recopie.	uvegardées seront r	ecopiées. Ve	illez donc à sauveg	arder toute modificatio	on avant
Équipe EQUIPE 1 DUPONT PIERRE JEUNE ALIX OUTTERS MARIE OUTTERS MARIE Aucune équipe ECOLLBA TREST RAINBEAU JEANNE TEST test TEST_TP TEMPS PARTIEL - Agent d'accueil (CDI à temps partiel - forfait heures) TEST_TP TEMPS PARTIEL - Ouvrier qualifié (CDD de remplacement à temps partiel à terme imprécis - forfait heures)	Nom					
Équipe EQUIPE 1 DUPONT PIERRE JEUNE ALIX OUTTERS MARIE OUTTERS MARIE Aucune équipe ECOLLBA TREST RAINBEAU JEANNE TEST test TEST_TP TEMPS PARTIEL - Agent d'accueil (CDI à temps partiel - forfait heures) TEST_TP TEMPS PARTIEL - Ouvrier qualifié (CDD de remplacement à temps partiel à terme imprécis - forfait heures)						
DUPONT PIERRE JEUNE ALIX OUTTERS MARIE OUTTERS MARIE Aucune équipe ECOLLBA TREST RAINBEAU JEANNE TEST test TEST_TP TEMPS PARTIEL - Agent d'accueil (CDI à temps partiel - forfait heures) TEST_TP TEMPS PARTIEL - Ouvrier qualifié (CDD de remplacement à temps partiel à terme imprécis - forfait heures)	Équipe EQUIPE 1					
JEUNE ALIX	DUPONT PIERRE					
OUTTERS MARIE	JEUNE ALIX					
Aucune équipe	OUTTERS MARIE					
ECOLLBA TREST RAINBEAU JEANNE TEST test TEST_TP TEMPS PARTIEL - Agent d'accueil (CDI à temps partiel - forfait heures) TEST_TP TEMPS PARTIEL - Ouvrier qualifié (CDD de remplacement à temps partiel à terme imprécis - forfait heures)	Aucune équipe					
RAINBEAU JEANNE TEST test TEST_TP TEMPS PARTIEL - Agent d'accueil (CDI à temps partiel - forfait heures) TEST_TP TEMPS PARTIEL - Ouvrier qualifié (CDD de remplacement à temps partiel à terme imprécis - forfait heures)	ECOLLBA TREST					
TEST test Image: CDI and	RAINBEAU JEANNE					
TEST_TP TEMPS PARTIEL - Agent d'accueil (CDI à temps partiel - forfait heures) TEST_TP TEMPS PARTIEL - Ouvrier qualifié (CDD de remplacement à temps partiel à terme imprécis - forfait heures)	TEST test					
TEST_TP TEMPS PARTIEL - Ouvrier qualifié (CDD de remplacement à temps partiel à terme imprécis - forfait heures)	TEST_TP TEMPS PAR	TIEL - Agent d'accuei	l (CDI à temp	s partiel - forfait he	ures)	
	TEST_TP TEMPS PAR forfait heures)	RTIEL - Ouvrier qualifie	é (CDD de rei	nplacement à temp	; partiel à terme imprécis	5 -

3. EVOLUTION SALARIE HORAIRE

Lors de la synchronisation des contrats de travail pour un salarié payé à l'heure, il était nécessaire de cocher « Modèle horaire » dans le détail du contrat .

Dorénavent, les salariés ayant le motif de début de contrat **CDD_saisonnier.STD** et **CDD_Vendanges.STD** dans ISAPAYE CONNECT auront par défaut la case « modèle horaire » cochée.

Si votre salarié n'est pas horaire mais qu'un de ces motifs de début de contrat est renseigné au salarié, il est nécessaire d'aller décocher « modèle horaire ».

Etape 1 : aller en Gestion / Gestion de l'entreprise

Etape 2 : Sur le salarié concerné, cliquer sur « Détails du contrat »

Etape 3 : Sur le contrat concerné, cliquer sur « Modifier les infos »

Etape 4 : Décocher « Modèle horaire ».

Cette documentation correspond à la version ECOLLABORATRICE Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.